

Le Pays Briard 14/06/2011



**Vous prenez la plume**

## Mirages à Mouroux

► **Bruno Dalfiume évoque la zone d'activités de Mouroux-Voisins.**

Lors de la séance du conseil intercommunautaire de la Brie des Templiers du 8 juillet 2010, a été lancé le processus de création de la zone d'activités Economiques de Mouroux-Voisins (40 hectares).

La Brie des Templiers engage maintenant la concertation préalable à la création de la zone d'aménagement Concerté (ZAC) qui interviendrait à l'automne.

La commune de Pommeuse a adopté son plan local d'urbanisme (le précédent ayant été annulé par le tribunal administratif de Melun) qui prévoit, aussi, une ZAE de 60 hectares en continuité de celle de Mouroux.

La Brie des Moulins prépare aussi son projet de ZAC.

Pourquoi une telle précipitation ?

Cette zone d'activités de Mouroux-Voisins, comme celle de Pommeuse, ne sont pas programmées dans le projet de schéma directeur de la

région Ile-de-France (SDRIF) qui a déjà été adopté par le conseil régional.

Ce SDRIF est actuellement en cours d'approbation par le Parlement, le Sénat l'a déjà approuvé et le vote de l'Assemblée nationale doit intervenir début juin.

La Brie des Templiers porte un projet qui n'a aucune chance d'aboutir car non conforme au SDRIF. Cela ne l'a pas empêché de dépenser près de 4 millions d'euros et de contracter un emprunt pour environ 1 million d'euros.

La commune de Mouroux agit de même en prévoyant dans son futur PLU cette ZAE.

Quel est l'objectif poursuivi par nos élus ?

M. Dhorbait l'a clairement annoncé : mettre le conseil Régional devant le fait accompli afin de le contraindre à inscrire cette ZAE lors de la révision du SDRIF.

Jusqu'où ira la démesure ?

Dans le cadre du futur schéma de cohérence territoriale (SCOT), les élus envisa-

gent d'étendre cette ZAE de Mouroux-Pommeuse jusqu'au carrefour de Saint-Blandin et d'y englober aussi le développement de l'aérodrome pour de la maintenance aéronautique.

Ce territoire, objet d'une forte pression urbaine, sera définitivement défiguré et le projet de parc naturel régional a du plomb dans l'aile avec des élus aussi décidés à continuer de massacrer la terre agricole et le cadre de vie de leurs concitoyens.

Ne laissez pas passer l'opportunité de vous exprimer lors de la concertation et participez aux trois réunions programmées à la mairie de Mouroux : 29 et 30 juin et 2 juillet à 19 heures.

Si l'irréversible se réalise, vous ne pourrez pas dire : nous ne savions pas !

BRUNO DALFIUME  
PRÉSIDENT D'AUBETIN  
ENVIRONNEMENT